

Le *Grégamiste*

Juillet 2014 ■■■ LE MAGAZINE DE GRAND-CHAMP



p.9

Les actions solidaires
du CCAS



p. 10

La réforme des rythmes
scolaires



p. 18-20

Culture-animation :
à vos agendas !



D-day à Grand-Champ :

Une journée pour la mémoire
entre les générations

Deux emplois aidés dans la commune

Le 27 mai dernier, Yves BLEUNVEN accueillait Jean-François SAVY, Préfet du Morbihan pour la signature d'une convention pour un contrat « emploi d'avenir » et un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au sein de la commune de Grand-Champ.

Gwendal LE BLAY, 25 ans, bénéficie du contrat d'avenir sur un poste d'agent de maintenance des bâtiments et des locaux et la propreté urbaine. Quant à Solange DANIEL, 59 ans, qui a travaillé pour Doux Frais du 1er juillet 1995 au 12 octobre 2012, elle a démarré son



nouveau travail le 2 juin sur un poste d'agent de restauration scolaire, avec



un renfort pour le portage de repas et le pédibus.

Réception des jeunes collégiens de Munich

Les collégiens de Saint-Joseph et leurs correspondants d'un collège de Munich ont été reçus le 12 mai en mairie par le maire et l'adjointe à la vie scolaire. Les professeurs et la direction du collège ont beaucoup apprécié cette initiative de la municipalité. En effet, depuis que le jumelage a été créé en 2006, c'est la 1^{ère} fois qu'une réception est donnée à la mairie.



Deux spectacles pour terminer l'année scolaire...

La compagnie du Théâtre de l'Ecume est venue présenter aux élèves de la petite section au CE1 son spectacle « Cirqu'onflexe » : un mini cirque, des personnages en latex, des lumières et de la musique pour leur faire vivre la vie quotidienne d'un cirque, entre magie, rêve et fantaisie.

Les plus grands (CE2 au CM2) ont quant à eux participé aux expériences spectaculaires d'Orphise, le lutin lunettes. Dans ce spectacle original mêlant science et théâtre, les enfants étaient eux-mêmes acteurs. Ils sont repartis la tête pleine de nouvelles expériences !



Fête des voisins

Plusieurs quartiers ont participé à la 15^{ème} édition de la Fête des voisins le vendredi 23 mai : quartier de la Madeleine, lotissement Van Gogh, impasse du Radic, Penn Prat... L'occasion de passer un moment agréable entre voisins de toutes générations et de faire connaissance avec les nouveaux venus, en partageant un apéritif ou un repas en toute convivialité. Pour la première fois cette année, la mairie était partenaire de l'événement et a soutenu les quartiers participants en mettant à leur disposition des kits « Fête des voisins » contenant des gobelets, nappes, ballons, T-shirts, gâteaux apéritifs...

Rendez-vous l'année prochaine en espérant vous voir toujours plus nombreux !



Le quartier de la Madeleine en fête !

Sommaire

■ Vie municipale	p. 4-5
■ Travaux / urbanisme	p. 6-7
■ Finances / prospectives.....	p. 8
■ Social / solidarité.....	p. 9
■ Vie scolaire / périscolaire.....	p. 10
■ Enfance et Jeunesse	p. 11
■ Vie économique.....	p. 12-13
■ Sport / vie associative.....	p. 14-15
■ Histoire.....	p. 16
■ Expression politique	p. 17
■ Culture animation	
Bibliothèque municipale.....	p. 18
Programmation théâtrale	
2014-2015	p. 18
Calendrier 2ème semestre	p. 19
Animations d'été.....	p. 20

Responsable de la publication : Yves BLEUNVEN

Ont participé à la rédaction de ce numéro : S. BEGOT, S. CERRA-PEDRIN, D. LE MEUR, G. LE MAGUERESSE, S. LE LABOURIER, V. COQUET, P. CAINJO, F. BOUCHE-PILLON, D. LE PREVOST, A. ROSNARHO LE NORCY, L. GIRONDEAU-BORRION, les membres de la Commission « Communication, information, concertation », les services municipaux

Crédit photos : Services municipaux, studio FUN IMAGES, Nolwenn ALLAIN

Création/ Impression : E2P Imprim' - Locminé

Dépôt légal à parution. Tiré à 2200 ex

Memento

Contacts services communaux

Accueil mairie : 02 97 66 77 11

Accueil services techniques : 02 97 66 44 54

CCAS : 02 97 66 75 75

SSIAD : secrétariat : 02 97 66 46 46

infirmière : 02 97 66 75 72

Service communication animation : 02 97 66 41 83

Bibliothèque municipale : 02 97 66 43 52

Edito



Premiers pas vers le « mieux vivre ensemble »...

Ce numéro du magazine « Le Grégamiste » est pour moi l'occasion de remercier tous les **électrices et les électeurs** qui ont fait **confiance à notre équipe** « Ambitions Grand-Champ » et qui nous ont ainsi portés au pilotage de notre commune. Toutes celles et ceux qui, comme nous, pensent que Grand-Champ a de **nombreux atouts** à faire valoir, à commencer par les **talents de ses habitants**. Toutes celles et ceux qui savent que notre commune peut être le **terreau d'un développement économique d'avenir et de création d'emplois de proximité**. Toutes celles et ceux

qui, **au quotidien, s'engagent au service des plus fragiles dans un esprit de solidarité**. Toutes celles et ceux qui, chaque jour dans le **tissu associatif riche et diversifié**, encouragent et encadrent nos jeunes dans l'esprit collectif, le dépassement de soi ou encore l'épanouissement dans la pratique sportive et culturelle. Toutes celles et ceux qui souhaitent du « **mieux vivre ensemble** ».

[Faire mieux avec moins...]

Nous nous y étions également engagés lors de la campagne municipale : « faire mieux avec moins ». L'équipe élue a donc voté en avril dernier, un budget annuel pour 2014 sans augmentation des impôts locaux. Pas d'endettement, pas d'augmentation de la fiscalité et une gestion rigoureuse, afin de dégager de l'auto financement pour nos projets : ce sont les axes qui ont conduit les élus de la commission finances pour ce premier budget post-électoral.

Les chantiers sont nombreux et pour certains ont trop longtemps attendu avant d'être engagés. L'équipe d'élus d'aujourd'hui extrêmement motivée ne ménage pas son action sur le terrain, dans tous les domaines qui relèvent de l'échelon communal et intercommunal : social et solidarité, sport et vie associative, enfance et scolarité, culture et animation, information et concertation, pôle handicap, intercommunalité, agriculture et ruralité, développement économique, travaux et urbanisme...

Enfin, j'ai souhaité dès les premiers jours de notre installation organiser une rencontre avec l'ensemble des agents qui œuvrent au quotidien pour la commune. C'est ensemble, élus et techniciens, dans la confiance, la reconnaissance des compétences et le travail collaboratif que nous entendons faire avancer les chantiers en cours, au service de tous les Grégamistes.

Très bonne lecture.

Yves Bleunven, maire



■ Sophie BEGOT

Adjointe

Communication

Information

Concertation

Information et concertation : Une simple question de vision et de méthode

Impliquer, questionner, collaborer et avancer avec les Grégamistes dans des projets partagés. C'est avec cette vision et cette méthode que nous souhaitons progresser dans les chantiers structurants pour notre commune. C'est aussi avec cette ambition que nous avons créé une commission municipale spécifique qui travaille sur la communication, l'information et la concertation avec les habitants. Cela prend des formes variées. Ce sont tout d'abord des rencontres et des échanges avec les villages et les quartiers que l'équipe municipale organise régulièrement, comme en avril dernier avec les habitants du village de Lopérhet. Ce sont ensuite des réunions publiques à l'occasion desquelles des projets, notamment d'urbanisme, sont présentés et expliqués. Mais ce sont aussi des appels à la mobilisation des habitants, comme nous avons dû le faire pour une personne disparue de notre commune.

Les mois prochains verront d'autres occasions de concertation. Tout d'abord pour inviter les volontaires à participer à une campagne de recensement des vestiges à caractère patrimonial de notre commune (chapelles, fontaines, calvaires...) qui auraient besoin d'être restaurés. Par ailleurs, nous allons également mener une enquête qui va être réalisée par des étudiants de l'Université de Bretagne Sud, auprès des habitants de la commune, sur leurs besoins d'information et les outils de communication. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez dès à présent laisser vos coordonnées (téléphone et mail) au service communication de la mairie (animation@grandchamp.fr). L'important ici aussi, c'est de participer !



Rencontre avec le village de Lopérhet

Le nouveau conseil municipal

Le maire et les adjoints

■ Yves BLEUNVEN

Maire de Grand-Champ
Président de la Communauté
de communes du Loc'h



■ Serge CERVA-PEDRIN

1^{er} adjoint Travaux
Urbanisme – Ruralité
Environnement
Conseiller communautaire



■ Dominique LE MEUR

2^{ème} adjointe
Vie scolaire - Péricolaire
Enfance Jeunesse
Conseillère communautaire



■ Georges
LE MAGUERESSE

3^{ème} adjoint
Vie associative – Sport
Conseiller communautaire



■ Sandrine
LE LABOURIER

4^{ème} adjointe CCAS
Affaires sociales et solidarité
Conseillère communautaire



■ Vincent COQUET

5^{ème} adjoint Finances
Prospectives



■ Sophie BEGOT

6^{ème} adjointe Communication
Information Concertation



■ Patrick CAINJO

7^{ème} adjoint au groupe de travail
Agriculture – Ruralité
Conseiller communautaire



■ Françoise
BOUCHE-PILLON

8^{ème} adjointe
développement économique
Economie sociale et solidaire
Conseillère communautaire

Les conseillers délégués



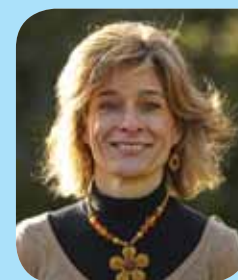
■ Didier
LE PREVOST

Conseiller délégué bâtiments
et patrimoine communal



■ André
ROSNARHO-LE NORCY

Conseiller délégué Animation
Conseiller communautaire



■ Laurence
GIRONDEAU-BOURBON

Conseillère déléguée Culture

Les conseillers municipaux



■ Gilles
LE GARJAN



■ Thierry
CADORET



■ David
GEFFROY



■ Stéphanie
CARLIER



■ Nathalie
LE FALHER



■ Erwan
MORICE



■ Valérie ONNO
Conseillère communautaire



■ Séverine
MERLET



■ Anne-Laure
PRONO



■ Cindy
LE BARON



■ Germain
EVO



■ Gilles-Marie
PELLETAN

Conseiller communautaire



■ Annaïg
LE FALHER

Conseillère communautaire



■ Robert
LE BODIC



■ Catherine
COUGOULAT



■ Bernard
SALDANA



■ Stéphanie
JACQUIN

■ Groupe majoritaire ■ Groupe minoritaire

Les commissions et groupes de travail

■ Commission Finances-Prospectives

Vincent COQUET, Patrick CAINJO, Didier LE PREVOST, Georges LE MAGUERESSE, Serge CERVA-PEDRIN, Gilles-Marie PELLETAN

■ Commission Communication – Information – Concertation

Sophie BEGOT, Stéphanie CARLIER, Laurence GIRONDEAU-BOURBON, Anne-Laure PRONO, Gilles-Marie PELLETAN

■ Commission Travaux Urbanisme - Ruralité Environnement

Serge CERVA-PEDRIN, Didier LE PREVOST, Thierry CADORET, David GEFFROY, Patrick CAINJO, Gilles LE GARJAN, Germain EVO, Robert LE BODIC, Annaïg LE FALHER

■ Groupe de travail Agriculture – Ruralité

Patrick CAINJO, Thierry CADORET, Didier LE PREVOST, Germain EVO, Gilles LE GARJAN, Robert LE BODIC

■ Commission Vie scolaire – Périscolaire – Enfance – Jeunesse

Dominique LE MEUR, Cindy LE BARON, Séverine MERLET, Valérie ONNO, Anne-Laure PRONO, Stéphanie CARLIER, Stéphanie JACQUIN, Bernard SALDANA

■ Commission Vie associative - Sport

Georges LE MAGUERESSE, David GEFFROY, Gilles LE GARJAN, Sandrine LE LABOURIER, Cindy LE BARON, André ROSNARHO-LE NORCY, Germain EVO, Séverine MERLET, Robert LE BODIC, Bernard SALDANA

■ Commission Culture-Animation

Laurence GIRONDEAU-BOURBON, André ROSNARHO-LE NORCY, Séverine MERLET, Stéphanie CARLIER, Anne-Laure PRONO, Cindy LE BARON, Sophie BEGOT, Catherine COUGOULAT, Annaïg LE FALHER



Centre bourg : Un rond-point unique, gage de sécurité, de fluidité et de sérénité

Le carrefour de la place de l'église a toujours été problématique pour la circulation dans le cœur de notre Bourg. Ce point névralgique du centre bourg de Grand-Champ cumule de nombreux handicaps et ne facilite pas la résolution simple de ses nombreuses difficultés. La nouvelle municipalité vient de trancher pour un rond-point unique après plusieurs semaines d'études, de tests, d'échanges avec les riverains et de simulations grandeur nature.

■ Serge CERVA-PEDRIN,
1er adjoint
Travaux Urbanisme -
Ruralité Environnement



Chacun en convient : il est urgent de trouver une solution au « nœud » de circulation que représente le croisement de l'église. Il faut à la fois permettre aux véhicules venant de la route de Plumergat ou de la route de Colpo, de s'insérer dans la circulation de la route départementale traversant le bourg. Il faut également améliorer la circulation de la rue St-Yves, qui actuellement débouche sur ce même carrefour.

L'ancienne municipalité avait entrepris de tester un double giratoire pendant plusieurs mois. Cette solution est apparue peu optimale pour les usagers qui ont manifesté leur scepticisme. La taille par exemple, ainsi que la forme du projet permettent à certains automobilistes de circuler comme si l'ouvrage n'existait pas. D'autre part, ce type de carrefour, peu développé dans notre région, ne permet pas une compréhension rapide de son mode de fonctionnement.

La nouvelle municipalité a poursuivi les échanges sur le projet avec le cabinet de maîtrise d'œuvre initialement retenu. La solution d'un giratoire simple, déjà fortement recommandé par celui-ci, a été remise à l'ordre du jour. Les atouts de cette solution sont nombreux ; la forme et l'ampleur du carrefour permettent de réduire la vitesse et ainsi de sécuriser les piétons. Ce type de rond-point, dont le mode d'utilisation est connu de tous, permet d'améliorer la fluidité de la circulation. Il a été entrepris de matérialiser provisoirement au sol un premier projet.

■ Ecouter, se concerter et décider

Lors de cette expérience, des riverains se sont manifestés auprès des élus présents. Ensemble, ils étaient perplexes quant au diamètre et au positionnement de l'ouvrage. Suite à leurs observations, le projet a été modifié et présenté

aux membres de la commission municipale adéquate.

Une réunion publique a eu lieu le 13 mai, afin de présenter le projet et recueillir toutes les remarques. Chacun a pu apprécier le projet depuis son origine et avec ses différents stades d'évolution.

Ce carrefour se situant sur une route départementale, des contacts avec les services compétents du Conseil général ont été nombreux, bien que leur avis soit uniquement consultatif. Toutes les remarques du département ont été étudiées.

Enfin, et parce que le projet se situe à proximité de l'église, une rencontre avec les autorités paroissiales va être programmée afin d'évoquer ensemble ce projet.

■ Sécuriser, moderniser et embellir le bourg

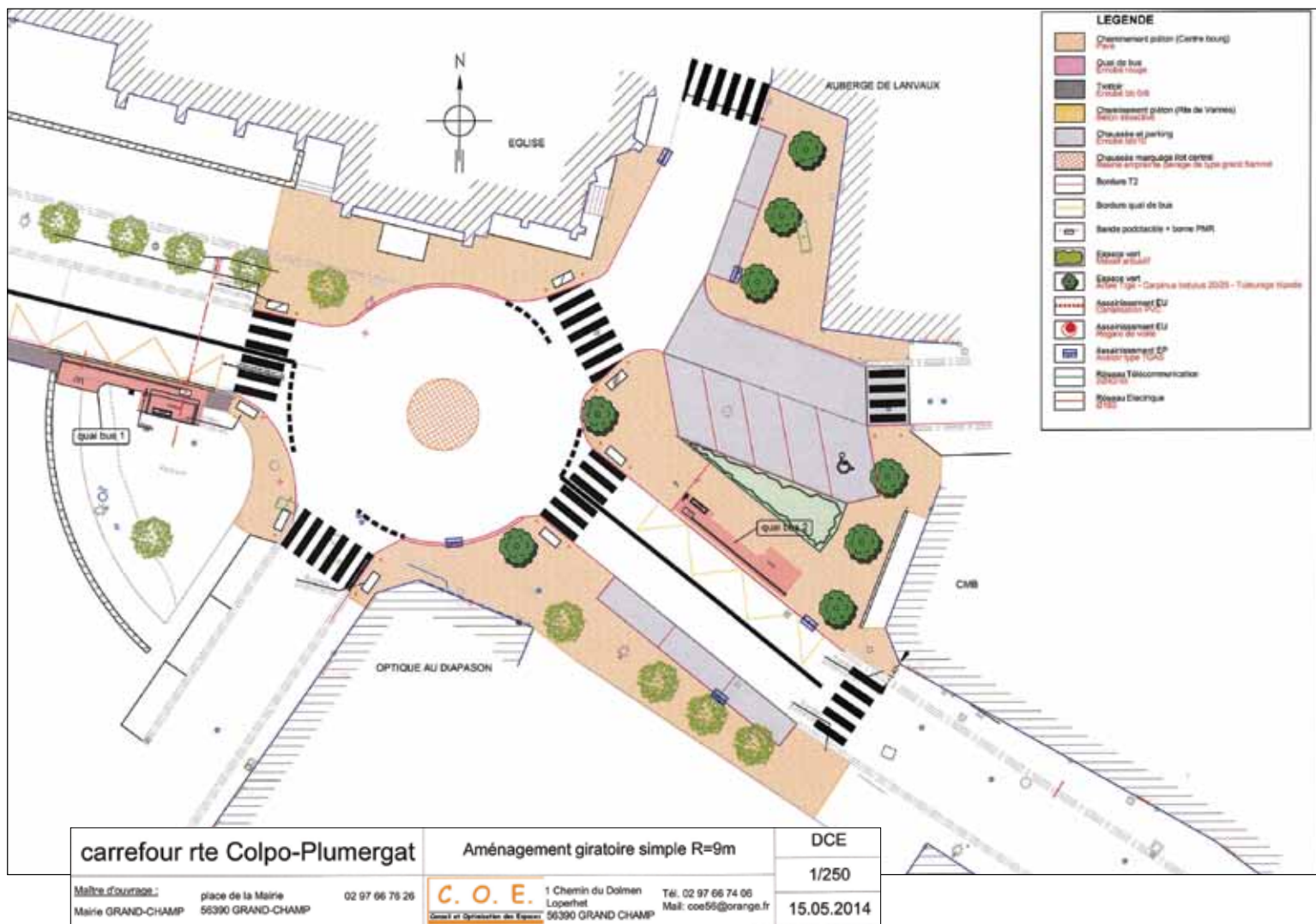
Ces travaux vont également intégrer des arrêts de bus, pour permettre le développement de la ligne Vannes / Grand-Champ, probablement au second semestre 2014, sur initiative du Conseil général et de la communauté de communes.

Le programme définitif met l'accent sur la réduction de la vitesse en désaxant légèrement l'aménagement et en marquant très nettement le rond-point. Il s'agit toutefois d'un rond-point « franchissable » pour permettre un passage plus aisé des cars et autres véhicules de grand gabarit.

Les piétons seront quant à eux protégés par des bordures de 15 cm de hauteur. L'esplanade sera rehaussée pour éviter les franchissements et ralentir les véhicules. Un « ourlet » en pavés sera également appliqué sur les parties non-circulantes, de façon à renforcer la sécurité des piétons.

Dès la fin des travaux, la rue St Yves sera mise en sens unique, de l'église vers la Poste. Cette solution permettra, d'une part de créer des places de parking, d'autre part d'élargir et de sécuriser la zone piétonne (celle-ci est utilisée notamment par les enfants se déplaçant vers le restaurant scolaire). Cela permettra également de réduire à 4 branches les accès au rond-point.

A la fin des travaux, le bilan global des places de parking sera en augmentation, ainsi qu'un gain de quelques arbres et d'un petit espace vert. Le coût général du projet sera d'environ 148.000 euro, dont une subvention de 25% du Conseil général. De plus, des travaux lourds d'assainissement sont aussi à prévoir, afin de remplacer les canalisations cinquantennaires, en amiante ciment, et qui sont fortement dégradées. Ce renouvellement était préconisé lors du dernier audit « assainissement ».



Il s'agit donc simplement d'anticiper des travaux déjà prévus à court terme et dont le coût s'élèvera à environ 88.000 euro, dont une subvention de 35% du Conseil général et 35% de l'Agence de l'eau. Le planning définitif des travaux n'est pas arrêté.

Il est prévu de les réaliser en 2 phases, la première pour l'assainissement, la seconde pour le rond-point.

En fonction des possibilités, une partie pourrait être envisagée en juillet-août, une seconde en automne. Nous organiserons ces travaux de façon à ne perturber, ni les festivités estivales, ni les récoltes des agriculteurs, ni le fonctionnement des commerces.

Ce projet est le fruit d'une évolution mûrie dans la concertation et qui a pour objectif d'augmenter la sécurité des piétons et la fluidité des véhicules.

Mieux vivre la ville

L'amélioration du stationnement des véhicules en centre bourg est une préoccupation que la municipalité place dans ses priorités. En attendant des mesures plus globales, nous améliorons l'existant chaque fois que cela est possible. C'est le cas rue du Général De Gaulle, où 2 emplacements «arrêt minute» ont été remis en état. La peinture au sol a été refaite, mais surtout un panneau de signalisation a été installé. Ces deux places servent essentiellement aux clients des commerces et professions libérales situés à proximité. Il est impératif de respecter le temps limité, dans l'intérêt de tous.



Au même endroit, l'espace nécessaire devant le passage piéton a été revu. Jusqu'alors, les passants se heurtaient régulièrement au bout du passage prioritaire, à un véhicule en stationnement. Le passage avec un landau ou pour les personnes à mobilité réduite n'en était que plus difficile. La place de parking incompatible à cet endroit a donc été neutralisée. Une partie de l'espace libéré permet le dégagement nécessaire aux piétons, le reste est affecté au stationnement des 2 roues.



Une campagne va prochainement être menée sur la commune, afin de répertorier les situations analogues et leur trouver des solutions pragmatiques.

Finances



Vincent COQUET

Adjoint Finances - Prospectives

■ Un budget 2014 prudent et volontariste

Les finances de la commune de Grand-Champ sont marquées par un fort endettement.

Le désendettement sur treize années de 880 000 € (soit 68 000 €/an sur 13 ans) s'avère faible.

En 2001, la dette s'élevait à 7 150 481 €.

En 2009, elle a culminé à 7 853 810 €.

En 2013, la dette ressort à 6 270 703 €, hors dettes lotissements, dont 3 312 328 € (53 %) d'Emprunts Toxiques aléatoires Dexia, mis en place en 2007, remboursables jusqu'en 2036.

Face à cette situation comptable statique, il convient de garder son sang-froid et d'entamer une gestion financière dynamique.

Le budget primitif 2014 a donc été élaboré avec prudence, sérieux, sur des perspectives à 6 ans.

Trois objectifs principaux ont guidé la nouvelle équipe municipale :

Premier objectif : ne pas alourdir la fiscalité des Grégamistes sur la mandature, fiscalité déjà trop pesante par ailleurs.

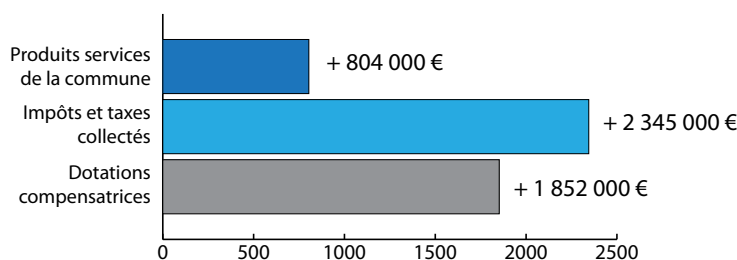
Second objectif : désendetter plus efficacement la commune (rembourser au minimum 330 000 € d'emprunt/an jusqu'en 2020) pour offrir des capacités d'investissements et d'amélioration de la qualité de vie sur Grand-Champ (« Qui paie ses dettes s'enrichit »).

Troisième objectif : par une bonne gestion des dépenses et des recettes de fonctionnement, garder le cap d'un autofinancement récurrent de ses projets.

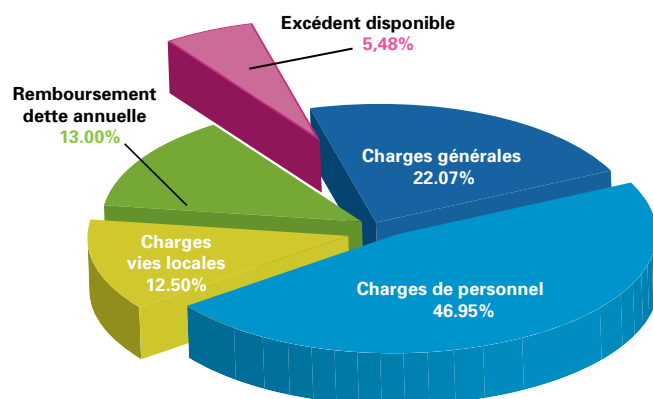
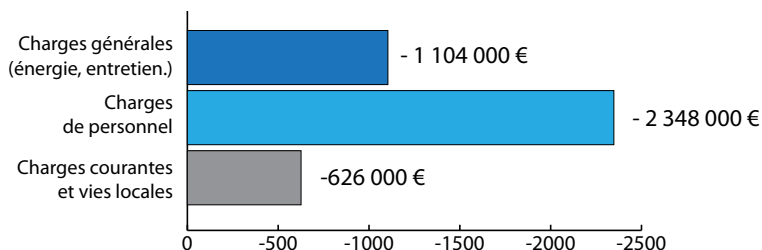
Quatrième objectif : rattraper le retard accumulé en termes d'équipements, tout en préservant les équilibres budgétaires de notre commune (« Faire plus avec moins »).

Comptes principaux budgétés sur 2014

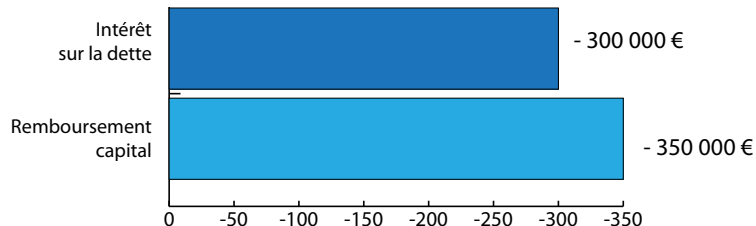
Recettes 2014 + 5 001 000 €



Dépenses 2014 - 4 078 000 €



EXCEDENT BRUT EXPLOITATION + 923 000 €



Excédent net + 273 000 € APRES ECHEANCE COMPLETE DE LA DETTE

Avec les reports de fonctionnements antérieurs (601000 €), les recettes fiscales TVA et TLE (135 000 €) et quelques désinvestissements (120 000 €), nous pouvons ainsi entamer les investissements nécessaires pour redynamiser notre commune et doper le « mieux vivre » à Grand-Champ, le tout sans recourir à de nouveaux emprunts.

Ce budget 2014 a été voté comme le point de départ d'un cycle vertueux pour notre commune.



■ **Sandrine LE LABOURIER**

Adjointe CCAS
Affaires sociales
et solidarité

A Grand-Champ, la solidarité est une valeur qui se vit au quotidien.

C'est un véritable partenariat entre les services publics, le milieu associatif, les institutions et des bénévoles qui permet d'étendre les actions de solidarité de la commune à tous les Grégamistes touchés, malheureusement, par des difficultés sociales, économiques ou de santé. Découvrez quelques actions qui se sont déroulées au cours de ces dernières semaines.

■ Un peu de baume au cœur et plein de bonheur

Sur une idée originale d'Erwan MORICE, membre du Conseil d'Administration du CCAS et conseiller municipal, les bénéficiaires du portage de repas ont eu le plaisir de rencontrer Sandrine LE LABOURIER, Adjointe au Social et Solidarités.

Elle a distribué à chacun d'entre eux un bouquet de muguet.

Elle accompagnait dans sa tournée Alain THOMAS, agent au portage de repas.



■ Un mercredi au zoo

Depuis plusieurs années, le Lion's Club du Morbihan organise une journée au Zoo de Pont-Scorff pour des enfants de différentes communes.

Le 14 mai dernier, à l'initiative de Yves LE BIHAN et avec le concours du CCAS de la commune, 6 enfants de Grand-Champ ont eu la chance de participer à cette journée.

Les enfants, tout comme leurs accompagnateurs étaient ravis de cette sortie.



Credit photo : Association Lion's Club

■ Un don = une action sociale

Depuis plusieurs années déjà, le CCAS de Grand-Champ, en lien avec la Croix-Rouge de Vannes, fait appel à des bénévoles toujours enthousiastes et se rendant disponibles afin de faire la quête pour cette association.

Cette année, la première a eu lieu au Carrefour Market de Grand-Champ pendant toute la journée du samedi 24 mai, suivie par une autre quête lors de la messe du dimanche 1er juin.

Un grand merci à tous ces bénévoles, au magasin Carrefour Market pour leur accueil toujours chaleureux et à la paroisse de Grand-Champ.



Plan canicule : tous acteurs dans la prévention

Dans le cadre du plan canicule, la commune recense les personnes âgées et les personnes handicapées en situation d'isolement. La liste établie permettra, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence lors de fortes chaleurs ou de crise climatique, une intervention ciblée et rapide.

C'est aussi l'occasion de rompre l'isolement des personnes âgées et de recréer un véritable lien de solidarité.

Chacun peut être utile à travers un simple appel téléphonique ou une visite chez des voisins âgés. Cela peut sauver une vie !

Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce fichier qui restera confidentiel, ou si vous avez dans vos connaissances ou votre voisinage des personnes fragiles, à condition qu'elles soient d'accord, vous êtes invité(e) à le faire savoir au CCAS par téléphone au 02 97 66 75 75 ou en venant sur place, rue Saint-Yves.



⚠ Attention au démarchage à domicile !

La Mairie de Grand-Champ a été informée du passage de personnes mal intentionnées aux domiciles de personnes âgées. La mairie rappelle qu'elle ne procède à aucune vente à domicile. Elle vous invite à prendre contact avec la gendarmerie pour signaler ce démarchage frauduleux.

L'accueil du CCAS est ouvert de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h.
Fermeture le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.



■ **Dominique LE MEUR**
Adjointe
Vie scolaire
et périscolaire
Enfance Jeunesse

La réforme des rythmes scolaires à Grand-Champ

La rentrée 2014 rimera avec des nouveautés pour les écoliers des écoles publiques : une semaine de 4,5 jours, l'école le mercredi matin, des activités périscolaires diverses. L'école Sainte-Marie a fait le choix de ne pas rentrer dans le dispositif pour la rentrée de septembre. Par contre, elle aura jusqu'à fin janvier 2015 pour nous donner ses intentions pour la rentrée 2015-2016.

Ce que dit la réforme

- 24 h / semaine réparties sur 9 demi-journées au lieu de 8, incluant le mercredi matin
- Des journées de classe de 6h maximum
- Une pause à midi de 1h30 minimum
- Possibilité de concentrer les activités périscolaires de 3h/semaine sur une seule demi-journée.

Les changements dans les écoles publiques

■ Ce qui a été retenu à Grand-Champ

Le projet retenu a été validé

- le 27 mai par le conseil d'école commun aux 2 écoles publiques.

- Le 5 juin par le conseil municipal.

Le travail mené en interne par les services municipaux, le comité de pilotage, les équipes éducatives des écoles a permis d'adapter les principes de la réforme à notre territoire. La réforme entrera en vigueur à partir du 2 septembre.

- une demi-journée supplémentaire le MERCREDI MATIN
- des TAP (temps d'activités périscolaires) regroupés sur une demi-journée

* MARDI APRES-MIDI pour les PRIMAIRES

* VENDREDI APRES-MIDI pour les MATERNELLES

- une pause à midi de 11h45 à 13h30, soit 1h45
- l'accueil de loisirs ouvert le mercredi après-midi

■ Les TAP

- Les TAP sont facultatifs : les parents auront la possibilité de récupérer les enfants à la fin du temps scolaire
- Les TAP sont gratuits, au moins durant la période où les aides financières de l'Etat existent
- Les TAP doivent faire l'objet d'une inscription obligatoire. Les activités sont assurées par des animateurs qualifiés respectant les taux d'encadrement légaux.

Une réunion d'information à l'intention des parents des écoles publiques s'est tenue le jeudi 12 juin. Les parents ont pu aborder les points précis de l'organisation (restaurant scolaire, transports scolaires etc...).

Suite aux demandes des parents, les services étudient des aménagements.

Les locaux mobilisés pour les primaires :

- L'école
- La cour
- Les salles de sports (salle omnisports + salles de l'Espace 2000 - Célestin Blévin), salle Jo Le Chevallier, bibliothèque etc...

Quelques exemples (non exhaustifs) des activités proposées pour les primaires :

- Découverte multisports
- Cirque
- Théâtre
- Musique
- Citoyenneté (projets ponctuels)

Locaux mobilisés pour les maternelles :

- Les salles de l'école
- La cour
- Les salles de l'accueil de loisirs
- Bibliothèque
- Etc....

Quelques exemples (non exhaustifs) des activités proposées pour les maternelles :

- Gym
- Eveil sensoriel
- Lecture
- Sieste ou relaxation
- + Projets ponctuels

Transport scolaire : Rentrée scolaire 2014/2015

Permanences pour le paiement et la remise des cartes :

■ Pour les élèves de la maternelle et du primaire :

A la mairie de Grand-Champ, le vendredi 29 août 2014, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Règlement possible par courrier à partir d'août à la mairie, en adressant :

- un chèque libellé à l'ordre de la Trésorerie de Vannes-Ménimur, en précisant le(s) nom(s) et prénom(s) de(s) l'enfant(s),
- une enveloppe timbrée libellée à l'adresse pour l'envoi de la carte.

Renseignements : Mairie de Grand-Champ - Service transports scolaires : 02 97 66 45 28

■ Pour les collégiens et lycéens

A la Communauté de communes du Loc'h, le vendredi 29 août et le mercredi 3 septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Règlement possible par courrier avant le 31 juillet : adresser à la Communauté de communes du Loc'h un chèque libellé à l'ordre de la régie des transports scolaires du Loc'h, en indiquant au dos les nom et prénom(s) de l'enfant. La carte et la vignette seront expédiées par courrier au mois d'août.

Renseignements : Communauté de communes du Loc'h - Service transports scolaires : 02 97 66 79 19 / www.leloch.fr



Accueil de loisirs 3-12 ans

■ Vacances d'été 2014

Le centre de loisirs sera ouvert du 7 juillet au 1er août, puis du 18 au 28 août.

Attention : fermeture le vendredi 29 août et le lundi 1er septembre afin de mettre en place les temps d'accueil liés à la réforme des rythmes scolaires.

L'équipe d'animation accueille des enfants de 3 à 12 ans, à la maison de l'enfance. Des sorties seront programmées tout l'été : journée cirque au parc de Treffendel, sortie en mer au départ

de Séné, visite de la ferme pédagogique du Vincin, spectacle de magie, cinéma, journée plage... et beaucoup d'autres animations.

Les inscriptions se font à partir du 16 juin et tout au long de l'été, sur le portail famille accessible via le site www.grandchamp.fr ou sur place à la maison de l'enfance. Retrouvez également le programme de l'été sur le site internet de la commune.



Vive les vacances, pour faire le plein de bonne humeur !

■ Un séjour à Etel en juillet

Un séjour à Etel, destiné aux enfants de 8 à 12 ans, se déroulera du 21 au 25 juillet.

Au programme : Découverte d'Etel, de la ria et de ses alentours. 5 jours et

4 nuits sous tente entre copains pour souffler, s'amuser, découvrir des activités de plein air dont : la voile, la nage avec palmes, la planche à voile, les baignades, les animations locales, le marché artisanal ou encore des veillées.



Après le séjour organisé l'an dernier à Plouharnel, place cette fois à Etel et à ses nombreuses animations estivales !



Info rentrée

Pour la rentrée 2014/2015, nous vous rappelons qu'un dossier doit être complété ou mis à jour tous les ans, pour les enfants fréquentant le centre de loisirs, l'accueil périscolaire, et les temps d'activités pédagogiques.

Vous pouvez mettre à jour votre dossier via le portail famille, ou inscrire votre enfant pour la première fois à la maison de l'enfance.

Attention : comme tous les ans, l'accueil périscolaire ne sera pas ouvert le 2 septembre au matin, jour de la rentrée des classes.

Dès 16 ans, pensez au recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile en présentant une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple).

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.





■ Françoise BOUCHE-PILLON

Adjointe au développement économique

Economie sociale et solidaire

Les commerçants que nous allons vous présenter ont choisi de s'installer dans notre commune car ils y ont trouvé de nombreux attraits pour exercer leur activité.

Première rencontre avec six d'entre eux. Dans chaque numéro de votre Grégamiste, vous découvrirez des entrepreneurs dynamiques de notre commune.

■ L'Anabar



Julia et Nicolas, 26 et 35 ans, n'ont pas hésité. Peintre en bâtiment pour Julia, la plasturgie pour Nicolas, et ensemble

un projet d'avenir par une belle reconversion. Une étude du projet, de la pratique pour Julia dans différents établissements (bars, routiers, PMU), Nicolas sur Auray et voilà l'exemple d'un jeune couple qui, après une année de recherches, va pouvoir passer du rêve à la réalité. Grand-Champ répond à leurs attentes. Une commune vivante, jeune, sportive, sans pour autant être la grande ville.

Le 10 février 2014, ils amorcent leur belle aventure de chefs d'entreprise avec beaucoup de doigté et sensibilité. Une jolie fresque accueille chacun d'entre nous, alliant plusieurs symboles :

- L'Écusson de Grand-Champ
- Anabar fleuve de Russie (Julia est originaire de l'Est)
- Anna, le prénom de leur fille
- Nicolas venant de Bretagne souligne que le Breton ne double pas les consonnes

Et c'est ainsi que Grand-Champ accueille l'ANABAR

Deux jeunes, avec des projets plein la tête, et dans la quête de donner à leur établissement la possibilité d'une **belle cohésion entre les jeunes, les familles et les anciens de la commune.**

Ouvert tout l'été !! L'Anabar : 17 Place de l'Église. Tél. : 02 97 66 43 34

■ « Coup de Patte »



Attachée à la Bretagne depuis de longues années, Christine, ayant exercé durant 20 ans dans le secteur sanitaire

et social, souhaite découvrir un nouvel univers. Elle adore les animaux, et possède un réel « coup de patte » pour les activités manuelles. Après 6 mois de formation à Nantes, elle découvre un local disponible depuis de longs mois sur Grand-Champ. Une belle opportunité. Un nouveau challenge s'offre à Christine. En avril 2013, c'est avec une superbe vitrine et une communication itinérante que naît « COUP DE PATTE » : elle échange et trouve beaucoup d'accessibilité auprès de la clinique vétérinaire, un éducateur canin et ainsi tisse une magnifique complémentarité. Christine utilise également les réseaux sociaux !

Il est important de ne pas s'isoler pour un entrepreneur. Cela lui apporte un superbe épanouissement : l'affectif existe à chaque moment dans ses relations (les clients et leurs fidèles compagnons), une vraie relation de confiance doit s'instaurer et, aujourd'hui, Christine avoue exercer à 300% d'énergie et de bonheur son activité à Grand-Champ

Un bonus, le saviez-vous ? Un relooking de la tête proposé à sa clientèle à quatre pattes entre deux tontes ! Cela gracieusement, uniquement basé sur l'amour de son métier et de ses chères petites têtes à poils !

Coup de Patte : 24 Place de l'Église Tél. : 02 97 54 15 14

■ Boulangerie Pâtisserie BOYER



Depuis le 1er mars 2012, monsieur et madame Boyer ont souhaité venir aiguiser nos papilles en s'installant à Grand-Champ, pour exercer leur activité et notamment faire partager à tous, petits et grands, les plaisirs d'une pâtisserie créée chaque jour avec passion. Christophe, natif de Vannes et Estelle de Loire Atlantique (comme le sucre peut adoucir les clivages !!!) accomplissent avec bonheur leur métier dans une commune où ils nous confient

pouvoir trouver toutes les commodités eu égard à l'enfance (piscine, école, collège, activités sportives, associations). Un agréable choix de vie, disent-ils, non loin de la mer et avec un clin d'œil sans les inconvénients de la côte ! Avec Véronique et Claudine, une équipe qui vous accueille avec sourire au quotidien.

Boulangerie Pâtisserie BOYER : 1 rue Saint-Yves. Tél. : 02 97 66 78 70

■ La Galiflette



En février 2012, Marine et Sébastien veulent accomplir leur projet : se rapprocher familialement de Baud et

démarrer à deux une belle aventure : « Entreprendre » et faire partager aux Grégamistes une cuisine raffinée, chaleureuse avec beaucoup de convivialité.

Marine et Sébastien ont apprécié l'accueil des commerçants déjà installés. « Cela aide énormément lorsqu'on s'installe » nous confient-ils. A deux, ils étudient les attentes de leur clientèle, modulent leur carte au fil du temps, pour apporter à tous un moment de détente, d'échanges, d'affaires, car midi et soir, c'est avec beaucoup de diversité que chacun vient assouvir son côté épicurien autour des plats préparés avec savoir et dextérité par Sébastien. Que nos venues

soient familiales, amicales ou professionnelles, c'est un instant de plaisir à la Galiflette où nous sommes tous aussi certains d'être accompagnés par le sourire et la gentillesse de Marine.

Pour conclure, ils nous disent : « Grand-Champ est une commune où la vie entrepreneuriale et familiale est facilement conciliable » et tous deux espèrent, avec la foi d'entrepreneur, donner toute satisfaction à leurs convives. Que du bonheur !

**La Galiflette : 5 Place de la mairie
Tél. : 02 97 66 76 66**

■ Original Esthétic



En 2012, Julie « pure Grégamiste » souhaite faire perdurer son bien être de vivre à Grand-Champ. Pour elle, la commune est une douceur, on peut y allier vie professionnelle, vie familiale, communiquer en quelques instants avec la nature. Pouvoir l'admirer, en quelques galops, avec complicité, à cheval, passion ludique de Julie. Un joli package pour lui donner l'impulsion d'entreprendre sur sa commune natale.

Comme le souligne Julie, il faut rompre avec notre emploi du temps ! Prenons le temps de nous ressourcer !!

Elle propose ainsi, à toutes et à tous, diverses prestations, avec écoute, sourire, professionnalisme, pour se remettre en beauté, synonyme de confiance en soi, indispensable en de nombreux moments.

Une belle communication s'installe, entre la clientèle et les commerçants. Une dynamique pour conforter l'art d'entreprendre et apporter un réel soutien à ses nouveaux complices qui décident de s'installer à ses côtés.

Une douceur de vivre : **Original Esthétic
30 Place de l'Église. Tél. : 02 97 66 42 41**

■ CLhair



Résidente de Pontivy, Claire souhaite se rapprocher de Vannes. En 2012, elle va pouvoir accomplir son rêve d'entreprendre. Ses recherches la conduisent sur la commune de Grand-Champ. Un local disponible sur la rue principale, et Claire saisit l'opportunité. Un ilot destiné à se faire plaisir : non loin, un salon de coiffure, mais qu'importe, enfants, hommes et femmes ont tous, un jour un cheveu à coiffer ! Un salon d'esthétique à quelques mètres, quelle complémentarité !

Claire, n'hésitera pas. L'attrait de la commune, ses commerces de proximité, lui donneront aussi, à titre personnel, l'envie de rejoindre les grégamistes. CLhair est né, Claire vous accueille avec sourire, technicité, son jeu de ciseaux et son joli coup de peigne, ne pourront que vous conforter à venir pousser la porte de son salon.

**CLhair : 6 rue du Général de Gaulle
Tél. : 02 97 61 47 99**

Merci à tous nos commerçants, artisans et entrepreneurs.



Georges LE MAGUERESSE
Adjoint
sport et vie associative

Sport

Le basket brille à Grand-Champ

Trois équipes de Grand-Champ, en entente avec Plescop, participaient aux finales de basket les 17 et 18 mai derniers. Les minimes filles ont remporté la médaille d'or du championnat «promotion excellence» face à Hennebont. Les équipes des cadettes et des benjamins ont quant à elles obtenu une médaille d'argent.

A l'image des équipes de basket de notre commune, à Grand-Champ, nous voulons promouvoir le sport pour toutes ses belles valeurs : solidarité, engagement, esprit d'équipe, recherche de performance, santé... A la rencontre des associations sportives de la commune, nous identifions chaque jour les besoins de la pratique des sports déjà présents à Grand-Champ et travaillons un plan pluriannuel d'aménagements d'infrastructures et d'appuis divers de la municipalité, à la hauteur des attentes de nos nombreux sportifs. Les premiers contrats d'objectifs et de moyens que nous souhaitons mettre en place avec les associations sportives sont en cours de préparation pour être applicables dès la rentrée de septembre.

Les minimes avec leurs médailles d'or, entourées de leurs coaches et de la Présidente des Semeurs basket.

En bas, de gauche à droite : Rozenn LE HEC, Juliette LE HEC, Clémence BENOIST, Azeline LE HEC

En haut, de gauche à droite : Annie LE HEC, Laëtitia BILY, Orlane SAINTY, Ilana BERNARD, Rose LE CORGUILLE, Johann FUDUCHE



Terrain de sport synthétique : le Foot & le Rugby réunis



Visite d'une délégation de Grand-Champ à Cordemais le 17 juin 2014 : terrain synthétique avec remplissage naturel et écologique (liège/coco)

Le sport à Grand-Champ est un élément central de l'identité de notre commune et de sa vie associative. Les sportifs y sont de plus en plus nombreux et les activités chaque année enrichies par l'accueil de nouvelles pratiques (l'activité Aïkido a été créée fin 2013 et la Boxe thaï est en cours de création).

La section football des Semeurs et les rugby-mens du Grand-Champ RC rassemblent près de 500 sportifs, enfants et adultes. Ces deux associations sont les plus utilisatrices des infrastructures sportives de plein-air disponibles sur la commune. Les terrains en herbe et stabilisés sont donc, du fait de ces effectifs, très utilisés et sollicités, mais aussi malheureusement en période hivernale, trop souvent impraticables pour cause de sol détrempé par les intempéries. La municipalité a donc très rapidement mis en chantier, comme annoncé lors de la campagne électorale, le projet de construction d'un terrain en

pelouse synthétique pour satisfaire les besoins de ces nombreux sportifs.

L'innovation sous les crampons « moulés »

De plus en plus de communes comme Grand-Champ font aujourd'hui le choix de techniques novatrices pour faire face aux besoins des associations sportives, en faisant le choix de terrains synthétiques qui présentent de nombreux avantages tant au niveau des amplitudes horaires d'utilisation, que du coût global (investissement et maintenance).

Ainsi, les villes de Pluvigner et d'Auray en possèdent chacune déjà un. Vannes quant à elle, est en phase de réflexion et imagine de transformer le terrain en herbe de la Rabine en synthétique mixte.

En transformant le terrain stabilisé en un terrain synthétique mixte, la commune de Grand-Champ entend mutualiser un site existant entre la pratique du Football et du Rugby, car cette solution offre une complémentarité d'utilisation certaine.

Parlons chiffres

Si l'investissement initial est indéniablement plus cher pour un terrain synthétique (voir tableau ci-dessous). Il n'en reste pas moins vrai que cela est compensé par un coût d'entretien très inférieur par rapport au terrain en gazon. Enfin, pour pouvoir offrir à nos sportifs la même durée hebdomadaire d'utilisation (sans dégradation et par tous temps), il faudrait construire 5 terrains en herbe pour un terrain synthétique. Si bien que, ramené au coût horaire d'utilisation, un terrain gazon naturel s'élève à 218 euro par heure, alors qu'avec un terrain synthétique le montant n'est que de 52 euro.

Enfin, au bout de 16 ans, un terrain en gazon naturel devient alors plus cher qu'un terrain synthétique.

Nous avons donc fait le choix d'allier l'offre de terrain de qualité à la hauteur des besoins de nos sportifs avec une optimisation des coûts à terme.

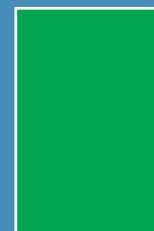
DESIGNATION	GAZON NATUREL	GAZON SYNTHETIQUE
INVESTISSEMENT	300 000 €	600 000 €
ENTRETIEN ANNUEL	25 000 €	6 000 €
PRIX DE REVIENT / 10 ANS	550 000 €	660 000 €
DUREE D'UTILISATION ANNUELLE / 42 SEMAINES (10 ans)	6 H / SEMAINE	30 H / SEMAINE
PRIX DE REVIENT PAR HEURE D'UTILISATION	218 € / H (1)	52 € / H (2)

En terme d'utilisation, il faut 5 terrains en herbe pour 1 terrain synthétique !

- (1) 550000 / 2520 H (3)
- (2) 660000 / 12600 H (4)
- (3) 42 x 6 x 10 = 2520 H
- (4) 42 x 30 x 10 = 12600 H

1 terrain
synthétique
= 30 heures
d'utilisation
par semaine

1 terrain
en herbe
= 6 heures
d'utilisation
par semaine



Point sur la construction de la nouvelle salle de sports

■ Questions à Serge Cerva-Pédrin, 1^{er} adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme



> La construction d'une nouvelle salle de sport est attendue depuis de nombreuses années par les Grégamistes et en particulier par les sportifs de la commune. Où en est-on de ce projet ?

S. Cerva-Pédrin : Pour comprendre l'avancement de ce projet et les retards pris, il me paraît essentiel d'en rappeler l'historique. Tout commence en 2012, quand l'ensemble des élus, majorité et opposition réunis, a voté la construction d'un nouvel équipement, sur un terrain à proximité de la gare routière. Il était convenu que le propriétaire foncier du collège Saint-Joseph cède à la commune la surface nécessaire, selon un accord conclu avec la municipalité. Début 2013, l'ancienne municipalité a changé de programme, souhaitant élaborer une construction plus ambitieuse, à un autre emplacement, le terrain « Duval », récemment acquis par la commune, décision entérinée au conseil municipal de mars 2013. L'équipe d'opposition d'alors a voté contre ce projet, mettant en évidence un certain nombre d'anomalies qui conduisait à des risques juridiques importants pour la commune. Il s'agissait notamment de non-conformités du contrat de maîtrise d'œuvre suite aux changements d'orientation du projet. En mai 2013, Monsieur le Préfet du Morbihan a été alerté de cette situation.

> Quelles ont été précisément les réponses du Préfet ?

Après étude de tous les éléments factuels mis à sa disposition par toutes les parties, le préfet du Morbihan a adressé un courrier à Gilles-Marie Pelletan, maire à cette époque, le 5 juillet 2013, où dans ses conclusions il « l'invitait, s'il souhaitait poursuivre ce projet, à procéder à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre passé initialement avec le cabinet retenu, et à lancer une nouvelle procédure d'appel public à la concurrence ». Lors du conseil municipal du 26 septembre 2013, le maire a donné lecture de ce courrier, y donnant une interprétation qui, selon lui, permettait de ne pas tenir compte de cet avis. Devant cette situation, le Préfet a été de

nouveau sollicité, afin de lui demander de bien vouloir examiner cette interprétation. Le Préfet a répondu à Gilles-Marie PELLETAN le 2 décembre 2013 en terminant par cette phrase :

« ... en conclusion, et compte tenu de ce qui précède et du fait qu'en l'état un risque juridique sérieux pèse sur l'ensemble du projet de construction, je vous confirme qu'il est nécessaire que vous procédiez à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre que vous avez passé avec le cabinet Gory et au lancement d'une nouvelle procédure d'appel public à la concurrence ». La réponse du Préfet est très claire : il demande de respecter les procédures d'appel d'offres, conformément à la loi.

> Depuis le changement de municipalité suite aux dernières élections, que s'est-il passé sur ce dossier ?

La nouvelle municipalité tient les engagements qu'elle avait pris, et a repris en main ce dossier. Il est à noter que, contrairement à ce qu'elle avait annoncé, l'ancienne municipalité a lancé les appels d'offres publics pour les travaux de la salle de sports.

En effet, cette publication a eu lieu le mercredi précédant les élections du dimanche 23 mars, soit 4 jours avant que les grégamistes ne se prononcent.

Des coûts de parution non négligeables ont été engagés. Nous avons été contraints de les annuler, avec des nouveaux coûts de rétractation. Le permis de construire a été annulé. Il reste à solutionner la gestion du contrat avec le cabinet de maîtrise d'œuvre. Contrairement à ce qui était annoncé par la municipalité précédente, le cabinet de maîtrise d'œuvre a adressé à la mairie une facture en augmentation de + de 60%. Le prestataire dénonce de fait, la formule de calcul qui verrouillait définitivement sa prestation. Il est à noter que lors du conseil municipal du 28 mars 2013, la municipalité de l'époque et le maître d'œuvre étaient déjà en désaccord sur la méthode de rémunération, ce qui avait attiré notre attention. Extrait du compte rendu officiel : « Le cabinet « Gory » confirme que le montant actuel de la rémunération est provisoire et qu'il sera réévalué lorsque le montant définitif de l'opération sera connu. Il précise

que cette méthode est la pratique habituelle en la matière. »

> Qu'avez-vous fait face à ce nouvel élément ?

Devant cette situation que nous redoutions depuis longtemps, nous avons interrogé les services juridiques de la préfecture, afin qu'ils nous éclairent sur ce sujet.

En réponse, par courrier du 20 juin 2014, le Préfet nous indique avoir procédé à une analyse juridique approfondie. Il confirme la nécessité de résilier le marché aux motifs suivants : « l'évolution importante du programme suppose que la définition des besoins n'a pas été déterminée avec suffisamment de précision (Art 5 du code des marchés publics), les modalités de calcul de la rémunération fixe du maître d'œuvre sont contraires aux dispositions légales et conduisent la commune à se soustraire aux règles de la commande publique et de la mise en concurrence. » Le préfet conclut par cette phrase : « le contrat liant le cabinet Gory et la commune est illégal et doit être résilié pour motif d'intérêt général ».

> Qu'allez-vous faire face à ce nouvel élément ?

Respecter la loi ! La commune doit donc maintenant gérer cette situation anormale, en combinant la nécessité de se conformer aux règles tout en se souciant de la bonne gestion des deniers publics. Nous travaillons à trouver la meilleure solution pour limiter les coûts que pourrait engendrer la correction de toutes ces anomalies.

> A quand la nouvelle salle de sport ?

Le temps nécessaire à cette étude nous permet de relancer des concertations avec tous les futurs usagers pour peaufiner le projet définitif. Enfin, le conseil d'administration du propriétaire foncier du collège a donné un avis favorable à la cession de la surface nécessaire au profit de la commune. Les installations sportives seront donc créées, comme prévu en 2012, sur un terrain en totale propriété communale. Malgré les complications administratives de ce dossier dont nous avons hérité, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour réaliser ce projet dans les meilleurs délais.

Cérémonie et inauguration de l'exposition sur le 1^{er} Bataillon F.F.I. 8 juin 2014 à Grand-Champ et Botségalo

L'UNACITA de Grand-Champ a organisé, le dimanche 8 juin 2014, un hommage aux anciens combattants du 1^{er} bataillon FFI. Cet hommage a débuté par un dépôt de gerbe au monument des fusillés de Grand-Champ, suivi par une céré-

monie devant le monument des fusillés à Botségalo.

L'exposition sur le thème « les combats du 1^{er} bataillon FFI dans le secteur de Colpo – Grand-Champ – Vannes en juin 1944 » a ensuite été inaugurée à la salle

multifonctionnelle, puis ouverte au public tout l'après-midi.

Cette exposition, gérée par l'ONAC, pourra ensuite circuler dans le département à la demande des établissements scolaires ou des mairies.



▲ Les portes drapeaux regroupés devant la Mairie à 9h

L'actuel président de l'Unacita de Grand-Champ, en compagnie de deux anciens présidents et du trésorier départemental de l'Unacita



Dépôt de gerbe au monument des fusillés



Ginette, agent de liaison pendant la guerre



▲ Les jeunes collégiens ont lu leurs lettres, écrites dans le cadre de leur voyage scolaire en Normandie



▲ Mme Le Fur, 101 ans, doyenne de Colpo : une mémoire infallible de ce qui s'est passé sous l'occupation



Le coupé de ruban de l'exposition « Les combats du 1^{er} bataillon FFI » par le maire de Grand-Champ.



Les officiels à la cérémonie à Botségalo



Les Grégamistes et les Colpéens sont venus nombreux à la cérémonie du souvenir

Expression de l'opposition

Chers Grégamistes,

Au nom des membres de la liste « **BIEN VIVRE ENSEMBLE A GRAND-CHAMP** », nous remercions tous ceux qui ont cru en notre équipe, nous ont soutenus et ont voté pour nous.

Comme en 2008, nous avons fait le choix d'une campagne électorale courte et respectueuse d'autrui. Nous tenions à ce qu'elle soit digne du bien vivre ensemble, présent et futur. Nous n'étions pas avides de pouvoir : notre seule ambition a toujours été de servir l'intérêt général.

« La fin justifie les moyens » ne faisant pas partie de nos valeurs, nous nous sommes limités à rappeler nos réalisations effectuées malgré de lourdes contraintes financières, puis à présenter nos projets prêts à démarrer :

- la salle de sports et ses annexes pour le périscolaire, les associations, les écoles et le collège,
- son parking annexe idéalement situé pour des usages multiples,
- les deux ronds-points qui ont démontré leur efficacité et les arrêts de bus pour Vannes, sans modification notoire de la place de l'église,
- l'aménagement d'un terrain en herbe pour le rugby et le football et la restauration du reste du stabilisé,
- la voie de liaison entre les routes de Vannes et Plumergat et le lotissement des Garennes, source de finances ultérieures,
- l'acquisition des ruines derrière la mairie fixée au 19 avril dernier suivie de l'aménagement du site.

Les résultats de notre gestion ont permis à la nouvelle majorité d'inscrire à son premier budget d'investissement 1 750 000 € d'autofinancement, sans toucher aux excédents imminents de plus de 2 000 000 € résultants de notre politique foncière innovante.

Le soi-disant immobilisme de Grand-Champ fait penser à celui d'un champ qu'un agriculteur aurait semé dans des conditions météo difficiles. Il ne nous restait plus qu'à moissonner pour financer nos projets imminents. Les électeurs en ont décidé autrement et confié à d'autres nos abondantes récoltes effectives, en cours et à venir !

La nouvelle majorité a stoppé certains de nos projets tout ficelés pour d'autres dont nous contestons l'opportunité :

- le grand rond-point place de l'église, avec un dépassement proportionnellement considérable du budget initialement prévu,
- le revêtement synthétique du terrain de sports pour 600 000 €.

Désormais minoritaires, nous lui rappellerons son slogan de campagne : « Faire mieux avec moins », qui semblerait déjà en partie oublié. Les nombreux besoins de la commune nécessiteront des choix judicieux : nous veillerons à ce que nos « cagnottes » ne brûlent pas les doigts d'élus n'ayant pas encore eu la responsabilité d'une gestion communale et soient employées à bon escient, dans le seul souci de l'intérêt général.

BIEN VIVRE ENSEMBLE A GRAND-CHAMP, ce nom est désormais confié à l'association qui vient d'être créée pour être à l'écoute de tous les Grégamistes et pour éclairer notre action au sein du conseil municipal.

Pour conclure à l'issue de cette campagne électorale, nous soumettons à votre réflexion cette parole de Churchill : « **Un homme politique considère la prochaine élection, un homme d'état la prochaine génération !** »

L'équipe minoritaire

Pour vous informer ou nous joindre :
www.bien-vivre-ensemble-a-grandchamp.fr

Expression de la majorité

Chers Grégamistes,

Merci de la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections. Nous avons mené une campagne dynamique, à votre rencontre, dans une démarche de concertation que nous maintiendrons avec vous tout au long du mandat.

Nous comprenons la déception de l'équipe minoritaire, nous comprenons moins bien son amertume. Aujourd'hui, le choix démocratique s'impose à tous. Il y avait 2 programmes, 2 méthodes, 2 équipes.

Nous avons proposé des orientations précises sur lesquelles les électeurs se sont prononcés. Il n'y a eu ni fatalité, ni erreur des électeurs, simplement un choix très clair. Malgré les paroles amères de certains membres de l'équipe minoritaire, nous choisissons de ne pas répondre et nous resterons sur cette posture car il n'y a aucune polémique à entretenir. Les programmes que nous venons d'initialiser sont strictement conformes à ce que nous avons annoncé : la reprise du dossier de la construction de la salle de sport sur un terrain communal à côté du collège, le rond-point unique près de l'église, l'étude de la réalisation d'un terrain synthétique mixte. Toutes ces orientations font partie des arbitrages sur lesquels la majorité des Grégamistes se sont prononcés, lors des élections, leur donnant ainsi toute légitimité.

Nous mettrons donc en œuvre dès maintenant le programme que vous avez choisi. Nous vous vous en communiquerons rapidement les détails.

Nous serons jugés sur nos résultats, nous le savons et cela nous motive.

Plutôt que de nous livrer à des polémiques stériles, nous profitons de cet encart de libre expression pour mettre en valeur une des qualités des Grégamistes : la solidarité ; quel bel exemple de mobilisation pour tenter de retrouver un de nos concitoyens disparu. 150, puis 250 personnes ont participé aux recherches. Cet élan a été la suite logique de l'intérêt et de l'implication des Grégamistes autour des causes humanitaires et sociales. Grand-Champ a une culture « solidaire » qui ne faiblit pas.

Nous ferons tout pour maintenir et consolider cet état d'esprit dans notre commune.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

L'équipe majoritaire.



26 mai : moment de repos en fin de journée de recherche du disparu.



Bibliothèque municipale

■ Laurence
GIRONDEAU
BOURBON

Conseillère
à la culture

■ Adultes et jeunesse, un espace commun en bibliothèque ?

Déplacée en septembre 2007 au rez-de-chaussée de la Maison des associations, la bibliothèque municipale a, au fil des ans, enrichi doucement ses collections.

Aujourd'hui, la mise en valeur des fonds documentaires est difficile ; le besoin de réaménager l'espace devient évident !

Ces dernières années, les usages des lecteurs ont également évolué : les adolescents ont envie de voir ce qui se passe chez les adultes, et les adultes, quant à eux, sont tentés par les éditions jeunesse qui sont de grande qualité.

C'est pourquoi l'idée de revenir sur la traditionnelle répartition des livres par catégories d'âges s'impose : pourquoi ne pas présenter dans un espace commun les documentaires adultes et jeunesse ?

Pour les lecteurs, le repérage dans la bibliothèque et l'accès aux collections seront plus aisés, la circulation dans l'espace sera favorisée ainsi que la curiosité et le goût de la découverte, sans oublier

la mise en valeur de la complémentarité entre les éditeurs jeunesse et adulte.

La recherche documentaire pourra être faite conjointement par les adultes et les enfants ; pour les adultes, l'accès aux collections documentaires jeunesse sera plus aisé, et inversement, les adolescents auront un accès plus facile aux collections documentaires adultes qui peuvent les intéresser.

La bibliothèque est déjà un lieu d'échanges et de rencontres bien ancré sur le territoire communal, encourageons une fréquentation encore plus familiale et conviviale !

Rappel des horaires d'ouvertures :
Lundi, 16h30 à 18h ; Mercredi, 9h à 12h et 15h à 18h ; Samedi, 9h à 12h et 14h à 16h.

Contact : 02 97 66 43 52,
bibliotheque@grandchamp.fr



QUELQUES COUPS DE CŒUR, lectures d'été



● « N'oublier jamais », roman policier de Michel BUSSI

Les falaises d'Etretat, lieu fétiche de la littérature française et repaire d'Arsène Lupin, servent de décor à une intrigue complexe et distrayante. Un polar non sanguinolent à la construction habile.



● « Réparer les vivants », roman de Maylis de KERANGAL

Le cœur est le héros du livre : la mort encéphalique d'un jeune homme, le don d'organes autorisé par la famille puis la greffe. Le lecteur capte les soubresauts des premiers concernés : le jeune donneur, ses parents, la receveuse... Une aventure de la vie qui nous concerne tous !



● « Les Pompidou », biographie rédigée par Henry GIDEL

Georges et Claude Pompidou formèrent, de 1969 à 1974, un couple présidentiel hors normes, entre tradition républicaine et modernité. Cet ouvrage retrace le parcours de 2 jeunes gens qui se sont rencontrés dans un cinéma en 1935 et ont gravi ensemble toutes les marches de la réussite et du pouvoir...

Programmation théâtrale 2014-2015 à l'Espace 2000 - Célestin Blévin



■ Bon anniversaire mon amour

Vendredi 10 octobre 2014 à 20h30

Avec Thierry RAGUENEAU et Cécilia HORNUS

« Dix ans de mariage ! Dix ans... comme les dix plaies d'Egypte ». Alors vous pensez... quinze ans ! Quelle mouche a piqué nos deux amoureux pour qu'ils transforment ce moment délicieux en farce délicieusement cauchemardesque ? Entre humour grinçant et amour vache, Louis et Carmela se jettent à la figure quinze années de quotidien, de fidélité et d'amour...

■ Le charlatan

Vendredi 5 décembre 2014 à 20h30

Avec Jean-Pierre CASTALDI, Olivier LEJEUNE

Quand deux escrocs se rencontrent, qu'est-ce qu'ils racontent ? Des histoires d'escrocs, bien sûr ! Albert et Emile n'échappent pas à la règle. Albert en est à sa seizième faillite. Quant à Emile, il vient d'être mis en examen.

La rencontre qu'ils vont faire avec un jeune homme de bonne famille très honnête va les entraîner dans une aventure qu'ils supposent être la plus intéressante de leur carrière, sur le plan financier.

■ Ma femme est sortie

Vendredi 30 janvier 2015 à 20h30

Avec Maurice RISCH, Marie-Bénédicte ROY, Daniel-Jean COLLOREDO, Eric BLANC, Virginie STEVENOOT

Un sous-directeur, ambitieux, souhaite devenir directeur de la grande entreprise parisienne qui l'emploie. Pour ce faire, il invite en week-end son PDG, aux intérêts personnels inavoués, dans sa maison de campagne. Le problème : sa femme ! Elle refuse cette invitation et laisse son mari se débrouiller seul avec son patron.

Lorsque le PDG arrive, l'employée de maison, toute apprêtée à se rendre à l'église du village, est prise pour la maîtresse de

maison. Pour ne pas créer de problèmes, le sous-directeur, puis sa femme, laissent s'installer cette situation. Pour le meilleur et surtout pour le pire.

■ Tout reste à faire

Vendredi 27 mars 2015 à 20h30

Avec Henri GUYBET, Marcel PHILIPPOT, Véronique ALCIA, Alain CERRER, Florence CABARET Une élégante maison de retraite dans le sud de la France... Deux seniors à l'opposé l'un de l'autre. L'un riche propriétaire de vignobles, l'autre riche d'une imagination débordante, avec un esprit très vif et une vie amoureuse intense...

Une aide-soignante sentimentale un peu gourde, un fils profiteuse et une belle fille courageuse... Et il va s'en passer des choses à « Gardenia House ».

Programme détaillé disponible à l'accueil de la mairie et sur www.grandchamp.fr



Calendrier du 2^{ème} semestre 2014

JUILLET

- 9 Danses et chants par la Troupe du théâtre de Viet Bac (Vietnam) – Organisé par la mairie – Parc de Ti Kreiz Ker à 20h30
- 12 Feu d'artifice et bal – Amicale des Sapeurs Pompiers - Site de l'Espace 2000 C. Blévin
- 13 Pardon de Lopabu – Amizion Lopabu – Chapelle de Lopabu
- 15 Concours de boules – Club des Ajoncs - Boulodrome Espace 2000 C. Blévin à 14h
- 18 au 20 Festival Loch Western Country – 10^{ème} édition Loc'h Country Danse - Site de l'Espace 2000 C. Blévin
- 20 Pardon de la chapelle Notre Dame du Cloître - Kerret Amicale de la chapelle ND du Cloître
- 25 Fest noz avec Penn Bihan – Organisé par la mairie. Parc de Ti Kreiz Ker à 20h30
- 27 Vide grenier – Les Amis du Quartier de Loperhet - Loperhet

AOUT

- 7 Concert du duo Arrin – Office de tourisme - Chapelle de Lopabu à 20h30
- 8 Fest-noz avec Korriganed – Organisé par la mairie - Parc de Ti Kreiz Ker à 20h30
- 15 Pardon de la Chapelle Notre Dame du Burgo
- 16 Don du sang – Association pour le don de sang bénévole du canton de Grand-Champ – Espace 2000-C. Blévin de 8h30 à 12h30
- 17 Vide grenier – Les Semeurs - Site de l'Espace 2000 C. Blévin
- 22 Danse, musique et chant par un groupe tahitien Organisé par la mairie – Parc de Ti Kreiz Ker à 20h30
- 24 Pardon de la Chapelle Moustoir-des-Fleurs
- 26 Concours de boules - Club des Ajoncs – Boulodrome Espace 2000 C. Blévin à 14h

SEPTEMBRE

- 6 Forum des associations – Organisation Mairie - Espace 2000-C. Blévin de 14h à 18h
- Pardon de la Chapelle Ste Emerence - Locméren-des-Bois
- 13 Concert du Bagad de Lann Bihoué – Les Semeurs - Espace 2000-C. Blévin

- 15 au 28 Exposition « La Grande Guerre » - Office du Tourisme aux heures d'ouverture
- 21 Pardon de la Chapelle Sainte-Brigitte - Loperhet - Les Amis du Quartier de Loperhet
- 28 Loto – A.P.E.L. Ste-Marie - Espace 2000-C. Blévin à 14h
- 28 Concours de sauts d'obstacles poneys – Les Cavaliers du Loc'h Carrière de l'Espace 2000-C. Blévin
- 28 Pardon de la Chapelle Saint-Michel Locmiquel - Les Amis de la Chapelle de Locmiquel

OCTOBRE

- 10 Théâtre « Bon anniversaire mon amour » - Organisé par la mairie– Espace 2000-C. Blévin à 20h30
- 12 26^{ème} tournoi des écoles de rugby de Grand-Champ Grand-Champ rugby club – Stades de Grand-Champ
- 12 Bal à papa – Club des Ajoncs – Espace 2000 C. Blévin à 14h30
- 13 au 19 Semaine bleue, avec le repas des aînés le 18
- 14 Concours de belote - Club des Ajoncs – Espace 2000 C. Blévin à 14h
- 18 Bourse d'échange – Balades et Jardins - Salle multifonctionnelle de 14h30 à 16h30
- 25 Loto – Semeurs Football – Espace 2000 C. Blévin à 20h

NOVEMBRE

- 7 Conférence « Deuil et Mémoire de la Guerre 14-18 » Par Daniel CHEREL - Salle Jo le Cheviller à 20h30
- 10 Soirée moules frites – Les Semeurs – Espace 2000-C. Blévin
- 23 Vide grenier – Les Semeurs basket – Espace 2000-C. Blévin
- 30 Loto – A.P.E.L. collège Saint-Joseph – Espace 2000-C. Blévin

DECEMBRE

- 5 Théâtre « Le charlatan » - Organisé par la mairie - Espace 2000-C. Blévin à 20h30
- 6 Téléthon : Concours de Belote – Club des Ajoncs - Espace 2000-C. Blévin à 14h
- 10 Repas de Noël – Club des Ajoncs – Espace 2000 C. Blévin à 12h
- 21 Bal à papa – Club des Ajoncs – Espace 2000 C. Blévin à 14h30
- 30 Don du sang – Association pour le don de sang bénévole du canton de Grand-Champ – Espace 2000-C. Blévin de 15h à 19h
- 31 Réveillon Saint Sylvestre – Association Artishow - Espace 2000 C. Blévin

A vos agendas !

Forum des associations : samedi 6 septembre 2014

Que vous souhaitiez pratiquer une activité de loisir, culturelle, un sport, ou vous engager en tant que bénévole, n'hésitez pas à pousser les portes de l'Espace 2000-C. Blévin le 6 septembre, entre 14h et 18h, pour rencontrer les associations qui vous accueilleront et vous conseilleront en fonction de vos envies.

Le forum est d'ailleurs l'occasion idéale pour découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif grégamiste.

Au programme de l'après-midi :

- Nombreuses informations sur les stands
- Démonstrations en intérieur et en extérieur
- Présentation de **deux nouvelles activités sportives** : Boxe Thaï et Aïkido



Fan de Grand-Champ



Les réseaux sociaux offrent aujourd'hui la possibilité d'une plus grande proximité avec les citoyens et deviennent des outils privilégiés d'information et d'échanges avec la population. C'est pourquoi, la municipalité a ouvert avec l'appui du service communication de la mairie, une page Facebook pour que vous puissiez, quand vous le souhaitez, retrouver les informations utiles et pratiques sur votre commune, les programmes des animations et des manifestations, les actualités de votre ville.

Rejoignez la communauté des Grégamistes sur Facebook en aimant la page :



: Commune de Grand-Champ



Animations d'été : un programme riche et varié



Mercredi 9 juillet :
Chants et danses
avec la **TROUPE DE THEATRE « VIET BAC »**
(Vietnam).
Parc de Ti Kreiz Ker à
20h30. Gratuit



Vendredi 8 août :
Fest-noz
avec **KORRIGANED**
Parc de Ti Kreiz Ker à
20h30. Gratuit

Samedi 12 juillet :

Feu d'artifice et bal des pompiers.
Espace 2000-C. Blévin à partir de 19h



Vendredi 25 juillet :
Fest-noz avec **PENN BIHAN**
Parc de Ti Kreiz Ker à
20h30. Gratuit



Vendredi 22 août :
Musique, chants et
danses tahitiens avec le
groupe **OTEANIA**
Parc de Ti Kreiz Ker à
20h30. Gratuit



Samedi 13 septembre :
Concert du **BAGAD LANN BIHOUE**
Organisé par les Semeurs
en partenariat avec la
commune de Grand-
Champ
Espace 2000-C. Blévin à
20h30. Entrée : 14€

Contact/Infos : Service animation : 02 97 66 41 83 animation@grandchamp.fr / www.grandchamp.fr

10^{ème} Edition du Festival « Loch Western Country »

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juillet 2014 à Grand-Champ

L'association Loch Country Danse de Grand-Champ vous donne rendez-vous sur le site de l'Espace 2000-C. Blévin les 18, 19 et 20 juillet 2014.

Cette 10^{ème} édition sera marquée par deux concerts country :

- **L'orchestre « Les Rusty Legs »**, le vendredi soir à 20h dans la salle de l'Espace 2000.
- **Sabrina et son groupe « Country Fever Band »**, le samedi soir à 21h sur le site de l'Espace 2000, avec bal country sur parquet.

Au programme du week-end :

- Les pas des danseurs pourront résonner sur le **parquet couvert de 300m²** le samedi de 10h à 1h du matin, et le dimanche jusqu'à 20h. Cette année, un **2^{ème} parquet d'initiation** pourra recevoir tout public désirant s'essayer aux pas de danse Country.
- **Concours d'équitation western** organisé par Pascal FILLAND, animation non-stop de 9h à 17h. Des spectacles équestres de grande qualité :
- **La Compagnie « Tao Horse Show »**, le samedi et le dimanche à 17h30 : un

spectacle équestre nouveau, mêlant théâtre, dressage en liberté, attelage, voltiges, et toutes ses fantaisies...

- **Un show équestre nocturne**, le samedi soir à 22h : organisé par le cavalier breton Yannick GICQUEL et ses équipiers venant de diverses régions de France, dont : Pierre Fleury, primé à l'émission de M6 « La France a un incroyable talent », la compagnie Acrocheval avec Soazig et Sébastien, Roland BROSSARD...

...Et de nombreuses animations sur site pour le grand public : village western et ses exposants, balade des Spyders pour tous. Pour les enfants : château gonflable, Base Ball, poneys, taureau mécanique...

Et la grande concentration de Bikers le dimanche 20 avec sa balade dans le canton (départ sur site à 11h).

Pour connaître tous les tarifs des Pass et réserver vos billets, contactez l'office de Tourisme « Les Landes de Lanvaux » au 02 97 66 45 75 / tourisme@landes-de-lanvaux.com / Ti Kreiz Ker à Grand-Champ Gratuité jusqu'à 12 ans.

Programmation complète et informations sur www.lcd56.com
Contact organisation : secretariatlcd56@lcd56.com

